

Association ACCOMPLIR

49, rue Saint-Denis Paris 1^{er} – www.accomplir.asso.fr – contact@accomplir.asso.fr – 01 40 28 06 21

COMMUNIQUE DE PRESSE

(23/05/08)

Rénovation du Jardin des Halles : le premier scandale de la nouvelle mandature

Bertrand Delanoë préfère adopter un projet médiocre, coûteux et rejeté par les associations, plutôt que se désavouer en retirant à David Mangin la réalisation du jardin après lui avoir refusé la réalisation de son Carreau

Après plusieurs mois d'interruption en raison de la campagne électorale, la concertation sur le projet des Halles a repris le 22 mai avec une réunion plénière du Comité permanent de concertation. La Première adjointe, Anne Hidalgo, a créé la surprise en affirmant l'attachement et le soutien de cette municipalité au projet de jardin présenté par l'équipe SEURA-Mangin.

Malgré l'opposition obstinée des associations, qui depuis deux ans n'ont réussi à obtenir ni l'abandon de ce projet ni sa modification, malgré l'impasse totale de la concertation, qui a conduit Yves Contassot à l'interrompre dès juillet 2007, le Maire de Paris a donc décidé de passer en force. L'une de ses premières actions au lendemain des élections sera d'imposer au cœur de Paris ce projet dont même un maire d'une petite ville de province ne voudrait pas. Outre la suppression de la Place René Cassin, située au pied de Saint-Eustache avec sa « Grosse Tête », et celle du jardin d'aventure Lalanne, plébiscité par ses usagers, le jardin actuel va être totalement nivelé, ce qui nécessitera la création d'un talus devant l'église ; tous ses jeux d'eau seront supprimés, les parterres de fleurs seront remplacés par des pelouses et des arbustes, la variété des paysages et des cheminements actuels par une morne prairie et trois allées rectilignes.

L'architecte David Mangin a su triompher de toutes les oppositions et de toutes les tentatives de modifier son projet, y compris émanant du Maire de Paris. A l'occasion du concours d'architecture des Halles de juin 2007, celui-ci confiait à Elisabeth Bourguinat, représentante associative au sein du jury : « *En écoutant les habitants du quartier, j'ai compris qu'il ne serait pas acceptable de supprimer la place René Cassin. Le problème, c'est que David Mangin est extrêmement têtu* ». Contre toute attente, c'est le Maire de Paris qui s'incline devant l'architecte, car d'après des sources de l'Hôtel de Ville, David Mangin se livre à un petit chantage très efficace : « *Si vous m'obligez à changer quoi que ce soit à mon projet de jardin, je démissionne* ». Or ce que le Maire de Paris craint par-dessus tout, c'est qu'on dise qu'après avoir choisi le projet de Mangin en 2004 mais lui avoir refusé la réalisation du bâtiment, il lui retire également la réalisation du jardin et ainsi désavoue son propre choix. C'est pourquoi, après deux ans d'inutile concertation, la Première adjointe en est réduite à mendier une « évolution » du talus devant Saint-Eustache et quelques changements mineurs.

Dans cette affaire, Bertrand Delanoë s'est montré à nos yeux doublement irresponsable. Pour consoler l'amour-propre meurtri de l'architecte dont il avait refusé le « Carreau », il lui a accordé de dessiner son projet de jardin sans aucun cahier des charges et sans concertation, celle-ci n'ayant commencé qu'en juin 2006, une fois que tout était figé : il lui laissait ainsi la bride sur le cou et s'interdisait tout contrôle ultérieur. Puis, malgré la médiocrité consternante du résultat, il n'a pas osé contrarier l'architecte en lui imposant les modifications réclamées à corps et à cris par les associations, comme le maintien de la Place René Cassin ou du jardin Lalanne.

Nous dénonçons ce scandale, dont les riverains et plus largement l'ensemble des Parisiens vont faire les frais. Les contribuables vont payer pour un projet très coûteux quoique médiocre. Les usagers vont être privés d'un jardin très apprécié et devoir se contenter d'un aménagement de bien moindre intérêt. Les riverains vont devoir supporter un chantier aussi énorme qu'inutile. Et en tant que participants à la concertation, nous nous sentons totalement bafoués et humiliés.

Ce passage en force prouve le peu d'intérêt de Bertrand Delanoë pour la démocratie participative, dont il s'est pourtant fait le chantre pendant sa campagne. Même une association d'habitants parmi les plus militantes qui soient, même un dispositif de concertation parmi les plus structurés, avec bureau permanent, charte et garant, n'ont pas réussi à obtenir qu'un projet de jardin situé en plein cœur de Paris fasse l'objet d'un cahier des charges concerté ! Comment ne pas désespérer de nos élus dans ces conditions ?

Pour ne pas perdre la face, le Maire de Paris perd son honneur.